

Recevoir une délégation militante et la faire interpellé :  
un exemple de trahison dans un État non démocratique ?

*Non non, un exemple de trahison dans la préfecture d'Ille-et-Vilaine !*

## **Eh, le (nouveau) secrétaire général de la préfecture 35, t'as perdu le sens de l'honneur ?**

Depuis mercredi dernier, le collectif de soutien  
aux personnes sans-papiers de Rennes  
a mené deux occupations de la préfecture  
pour dénoncer les conditions d'accueil  
des usager-e-s aux guichets des étranger-e-s  
et pour dénoncer les arrestations au guichet de personnes sans-papiers.  
Lors de la seconde occupation, qui a eu lieu lundi 25 février à 11 h,  
**le (nouveau) secrétaire général de la préfecture a débarqué**  
au milieu des militant-e-s puis il a :

- \* **arraché nos banderoles lui-même ;**
- \* **menacé de porter plainte contre notre collectif**  
*(c'est déjà arrivé mais sous Sarkozy) ;*
- \* accepté de recevoir une délégation de 4 personnes  
mais, au bout d'une demi heure,  
il a **fait arrêter les membres de la délégation par la police ;**
- \* **fait sortir les 4 militant-e-s arrêté-e-s**  
**de la délégation par la sortie de derrière**  
**afin que les autres manifestant-e-s ne voient rien.**

**DANS QUEL TYPE D'ÉTAT UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE PRÉFECTURE FAIT-IL INTERPELLER  
LES MEMBRES D'UNE DÉLÉGATION QU'IL REÇOIT ?**

*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes  
Réunion ouverte à tous et à toutes chaque mardi à 18 h 30  
à la Maison Internationale de Rennes, 7 quai Chateaubriand, sp35.org*